

Sennecey Infos

JANVIER 2020 - N°35



<http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr>



- ZAC des Fontaines
- CMJ - Menus végétariens à la cantine - Accueil jeunes
- Repas aînés - Lien social - Banque alimentaire
- Elections municipales - Elèves gendarmes - Don du sang
- Médiathèque - Exposition - Rencontres





SOMMAIRE

VŒUX	4
AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX	8
ENFANCE / JEUNESSE	9
SOLIDARITÉ	13
CITOYENNETÉ	16
SPORT / CULTURE	19
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	23

Directeur de publication :
Philippe BELLEVILLE

Rédaction, Documentation, Diffusion :
**Service communication
de la Mairie,
Commissions communales**

Tél. : 03 80 47 00 12

Fax : 03 80 47 32 89

Mail : info.sennecey@wanadoo.fr

ÉDITO

Tout a un **début**... tout a une **fin**...

Le début, c'est cette année 2020 qui commence avec son lot de joies et de peines, de nouvelles (et bonnes) résolutions, bref, une année qui en suit une autre !...

C'est aussi l'occasion pour moi de vous souhaiter une santé à toute épreuve, la réalisation de vos projets personnels, professionnels et familiaux.

Une année au cours de laquelle la sérénité, l'espoir et la motivation prendront l'ascendant sur la peur, le découragement, le repli sur soi...

Solidarité, échanges, reconnaissance ne sont pas de vains mots.

Ils participent à l'épanouissement de chacun dans notre société qui prône bien souvent l'individualisme et l'élitisme.

C'est à chacun de nous d'agir pour construire notre avenir car, comme le souligne fort bien un proverbe africain :

« La vie mettra des pierres sur ta route.

À toi de décider d'en faire des murs ou des ponts »

La fin, c'est le présent mandat municipal qui s'achève d'ici quelques semaines, avec une équipe d'élue(s) qui a œuvré pour construire ces « ponts » par les différents projets et actions communales qui ont jalonné ces dernières années.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce Sennecey Infos, et une belle année 2020 !

Philippe BELLEVILLE
Maire

Tout ce que vous voulez savoir
sur notre village est sur :
www.commune-sennecey-les-dijon.fr
ou retrouvez-nous sur **facebook** !

2020

DISCOURS DES VŒUX AUX HABITANTS DE SENNECEY-LÈS-DIJON

le 3 janvier 2020

Chers habitants,

C'est avec une émotion particulière que j'ai le plaisir de vous accueillir ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.



En effet, vous le savez, cette rencontre conviviale et sympathique est la dernière d'un mandat qui s'achève dans quelques semaines, et qui aura vécu des changements profonds dans la gestion quotidienne de votre commune.

Mais j'y reviendrai dans mes propos...

Tout d'abord, et avec mon Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux de bonne santé, de bonheur au quotidien et d'épanouissement personnel, pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés en 2019.

Pour ceux que la maladie frappe, je souhaite qu'ils puissent compter sur leur entourage pour les soutenir et les aider à passer ces moments difficiles que la vie parfois impose ...

Dans cet environnement dans lequel nous vivons, qui nous interpelle, qui nous fait peur, ou qui nous révolte

parfois, je vous invite à garder l'espoir de ce que l'Homme peut exprimer de meilleur pour que notre société tende vers un monde plus juste, où la solidarité et le respect envers chacun ne soient pas de vains mots...

en ce qui concerne les travaux, l'enfance et la jeunesse, que la vie économique, sociale, culturelle et sportive.

Travaux

ZAC des Fontaines : depuis cet été, et dernièrement fin novembre, 60 logements sont livrés (Édifipierre, Orvitis / Sérénitis et Logements à Loyer Modéré) et ce sont 60 foyers nouveaux (dont certains sont présents ce soir) que j'ai le grand plaisir d'accueillir à Sennecey.

Une des premières actions envers les nouveaux arrivants, mais qui sera aussi utile aux actuels habitants, a été de créer en collaboration avec une jeune stagiaire senneçoise, un guide pratique de la commune qui regroupe en 60 pages tout ce qui fait votre quotidien à Sennecey.

Je souligne également le partenariat riche et efficace que nous avons eu avec ORVITIS dans le cadre du programme SERENITIS, destiné aux seniors et aux personnes porteuses d'un handicap.

Démarrage durant cet été des travaux de la résidence NEXITY (34 logements dont certains adaptés aux seniors/PMR (Personnes à Mobilité Réduite)).



Fibre optique en 2018 : poursuite du développement initié en 2018.

Au 30-09-2019, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes, plus de 80% des locaux sont éligibles à la fibre optique, soit 800 locaux fibrés.

En 1 an, 442 locaux ont été raccordés à la fibre.

Ancien cimetière : En 2019, l'ensemble des concessions encore présentes autour de l'église Saint Maurice, a été reprise. Les sépultures ont rejoint le cimetière proche du Fort et laissent ainsi un espace vert qui sera à aménager à l'avenir autour de cette église bientôt millénaire (1049).

Enfin, je souligne le partenariat initié avec le Souvenir Français qui nous a apporté une aide financière lors du déplacement du monument du soldat Jules BOITEUX, mort pour la France en 1918.

2019 a vu aussi les premières réalisations concrètes de **la Plaine des Sports** : création du jardin des radeaux, du grand verger conservatoire et de l'aire de jeux inaugurés le 15 juin dernier.

Je rappelle l'engagement fort dans ce projet de nos services techniques et périscolaires, des enfants du Centre de Loisirs et des écoles avec leurs enseignants, et enfin du partenariat que nous avons conclu avec l'INRA pour travailler particulièrement sur les microbes du sol.

Je renouvelle mes remerciements à la région Bourgogne- Franche Comté qui apporte un soutien financier important sur ce projet structurant pour notre espace naturel communal.

En 2019, Sennecey-lès-Dijon a continué de se faire connaître et à faire parler d'elle !

En effet, après avoir été labelisé village internet en 2018, **nous avons reçu cette année notre 4^e @** (sur 5 possibles) pour la prise en compte du numérique dans la vie quotidienne, en direction :

- des familles (portail famille),
- des enfants (équipements numériques et informatiques aux écoles),
- des habitants (appli mobile, site internet),
- des liens avec la Métropole, mais aussi des services municipaux (dématérialisation de nombreuses tâches administratives).

Notre pugnacité a été également récompensée par l'Europe, car nous avons été lauréats d'une aide européenne de **15 000 €** dans le cadre **du programme d'installation du WIFI pour tous** : l'idée est de permettre à chacun d'entre nous d'avoir la WIFI gratuite dans certains de nos lieux ou équipements publics (Plaine des Sports, Place Saint Maurice, Médiathèque, Mairie, Centre Technique Municipal...).

J'en viens à notre jeunesse en soulignant l'implication forte **de notre Conseil Municipal des Jeunes**, aux commémorations officielles du 8 Mai et du 11 novembre, mais aussi lors de la visite en Octobre dernier **à l'Assemblée Nationale**, et à la rencontre à Sennecey avec **notre députée de circonscription**, M^{me} KHATTABI.

Félicitations à nos jeunes conseillers qui sont très attentifs à ce qui les entourent et particulièrement dans leur jeune vie citoyenne !

- **Plusieurs projets numériques** concrétisés en partenariat avec le Conseil Départemental (autour du numérique avec l'accueil Jeunes), mais aussi avec l'installation de tableaux numériques interactifs dans les classes élémentaires du groupe Roland BELLEVILLE.

Enfin, l'évolution en hausse des effectifs scolaires (197 → 217 élèves en maternelle/élémentaire) a amené l'ouverture, pour cette année, **d'une 6^e classe élémentaire**.

Et puis, pour notre jeunesse, mais aussi la vie sociale et associative de notre commune, nous avons lancé

en collaboration **avec la Caisse d'Allocation Familiale de Côte d'Or**, la démarche de **Convention Territoriale Globale** :

- 3 enquêtes thématiques réalisées auprès des associations, petite enfance et familles
- 1 enquête menée par l'Université de Bourgogne auprès de toute la population de Sennecey entre le 12 et le 20 décembre dernier pour compléter le diagnostic en cours.

Après concertation et approbation cette Convention sera signée en juin prochain, et elle formera, par un plan d'actions bien précis, le projet social de notre territoire pour les 5 ans à venir.

Poursuite des jeudis récréatifs et des sorties découvertes (Merci Monique et Michel, mais aussi tous les bénévoles qui œuvrent pour que nos « moins jeunes » bénéficient de toute notre attention...), sans oublier **le repas des aînés** qui a encore été cette année un régal pour les papilles !

Toujours en lien avec nos seniors, **nous avons signé cette année une convention** avec une association « Au grenier à jeux » qui permet de rompre l'isolement des personnes âgées, par des activités ludiques et la présence de clowns à domicile .

Enfin, nous avons mis en place une **formation Premier Secours** en Novembre dernier, une deuxième se déroulera ce 18 janvier.

En lien avec Neuilly-Crimolois, des actions de prévention se sont également poursuivies durant 2019 :
- Atelier senior, « à vos tablettes » (partenariat avec la FAPA),



- Atelier nutrition (partenariat avec la FAPA),
- Dépistage auditif ,
- Réunion sur la sécurité seniors « Ayez les bons réflexes », en partenariat avec la Gendarmerie Nationale.

Notons, et c'est une très bonne chose, un partenariat toujours aussi fort avec **l'école de Gendarmerie**, puisque le 18 février prochain, devant la médiathèque Michel PIMPIE, aura lieu la présentation au drapeau de la 22^e promotion de la 1^{re} Compagnie de l'école.



À ce stade de leur formation, je vous invite chers habitants à assister à ce moment fort en entourant ces futurs jeunes gendarmes qui ont fait le choix d'être acteurs dans la sécurité de notre territoire national.

Je rappelle que Sennecey-lès-Dijon a l'honneur d'être la marraine de la 1^{re} Compagnie.

Les liens que nous entretenons avec l'école que vous dirigez, Mon Général, se concrétisent avec **vostra participation active** aux commémorations de la ville, mais aussi par **notre représentation régulière** à vos manifestations auxquelles vous nous conviez.

C'est ainsi qu'en Juillet 2019, **l'accueil Jeunes de notre commune** a participé au « défi social », organisé par les élèves gendarmes.

Côté culture, nous poursuivons nos actions et animations toujours nombreuses et « éclectiques » notamment à la Médiathèque Michel PIMPIE...

mais pas seulement !

puisque « éclectiques » veut dire aussi festival, vous le savez, et que le 2^e du nom qui s'est déroulé en octobre dernier, **a vu plus de 1 300 festivaliers** se presser pour écouter, bouger et apprécier le spectacle que

16 groupes et musiciens ont délivré sur la scène du Centre Polyvalent.

Vu l'engouement du public (et des musiciens !), nul doute que ce Festival va perdurer à l'instar de son grand frère, **le Festival de Théâtre amateur**, qui a fêté sa 16^e édition cette année !!

Bravo à tous, élus, services municipaux, bénévoles, qui permettez par votre engagement et votre sérieux de proposer une offre culturelle de qualité malgré les budgets limités que nous y consacrons.

Régulièrement, il revient à mes oreilles, directement ou indirectement, que Sennecey est une commune dynamique et attractive...

La « faute », ou plutôt grâce à qui ?...

Pour reprendre Jean BODIN qui écrivait au XVI^e siècle :

« Il n'est de richesse que d'homme »

je redis combien c'est **VOUS**, femmes et hommes de notre commune, qui faites rayonner la ville, au travers des **25 associations locales, des commerçants** qui nous accueillent au quotidien pour répondre à nos attentes, **des entreprises** qui par leur savoir faire, nous permettent d'avoir un service de qualité à proximité...

Je vous remercie toutes et tous chaleureusement d'être de véritables acteurs de notre territoire.

Vous êtes au cœur de la vie communale.

En favorisant nos commerces de proximité par vos achats, nous avons tous à y gagner !

D'ailleurs, j'en profite pour saluer l'installation d'un nouveau commerçant, en 2019, sur le pôle commercial.

Il s'agit de Créa'Flore votre fleuriste sur la commune, depuis avril dernier.

Côté entreprise, après plusieurs années de non activité, les locaux de **l'ancienne entreprise Patiprestige** vont à nouveau héberger une entreprise de compétences reconstruites en métallerie et de taille raisonnable, puisqu'elle emploiera à terme **une soixantaine de salariés**.

Souhaitons à **Créa'Flor**, à **DIB Production** ainsi qu'à tous nos acteurs économiques locaux, une année 2020 pleine de succès dans les affaires.

Cette année 2019, comme en 2018 a vu quelques logements souffrir de la longue période de sécheresse estivale.

Pour répondre à la demande d'habitants qui ont constaté des fissures et des dégradations dues à cette sécheresse, nous avons à nouveau lancé auprès des services de l'État, **une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**.

Je le rappelais au début de mon propos, ce mandat qui s'achève a été marqué par des changements profonds qui ont pesé dans nos échanges intercommunautaires :

De Communauté d'Agglomération jusqu'à la fin de 2014, puis Communauté Urbaine jusqu'aux premiers mois de 2018, c'est maintenant dans le cadre de la Métropole que Sennecey-lès-Dijon, avec les 22 autres communes, évolue au quotidien.

Des **transferts majeurs de compétence** ont été réalisés au profit de la Communauté Urbaine en 2015 (voirie, urbanisme).

Et de la Métropole fin 2019.

L'intérêt de l'intercommunalité n'est plus à démontrer pour nos collectivités, **nous devons réfléchir et agir** en matière de territoire **intercommunal** et non plus local.

Il faut toutefois veiller à défendre et à faire valoir nos spécificités qui font le charme et l'originalité de chaque commune de la Métropole.

Le PLUi HD qui vient d'être voté par la Métropole le 19 décembre dernier, illustre bien mes propos :

L'année dernière, votre Conseil Municipal avait estimé qu'il n'avait pas été entendu sur différentes orientations d'aménagement communal ; **il a donc voté défavorablement** ce projet.

Depuis, après de multiples échanges avec les services métropolitains et quelques avancées sensibles, nous avons revu notre position **en approuvant en novembre dernier** ce PLUi HD.

D'aucuns ont vu par ce premier vote négatif, une erreur « politique » de Sennecey vis-à-vis de la gouvernance métropolitaine.

Je pense qu'au contraire, **nous avons fait preuve de courage et peut-être même d'un peu d'audace**, non pas pour entrer en conflit avec Dijon Métropole, mais pour signifier **qu'il est primordial** que chaque commune, **petite ou plus grande**, doit être écoutée dans ses demandes afin que l'intercommunalité fonctionne au mieux.

La preuve, grâce à une approche pertinente et financière affinée, nous avons pu adhérer à une mutualisation de certains services communs proposés par Dijon Métropole, comme le service du Droit des Sols, le Système d'Information Géographique, la Centrale d'Achat, ...)

Enfin au niveau intercommunal, 2019 a été placée sous le signe d'enquêtes et de concertations publiques :

- PLUiHD (réunion publique communale en mai dernier)
- Plan d'Exposition aux Bruits (PEB)
- Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Pour 2020, comme je l'ai évoqué plus haut et dans un souci de continuité dans les investissements en cours, votre Conseil Municipal votera en février prochain un budget qui sera éventuellement amendé par la future équipe municipale.

Mais d'ores et déjà, **l'aménagement de la Plaine des Sports** sera poursuivi.

Ce projet structurant s'étend sur plusieurs années.

En 2020, il sera plus particulièrement question du réaménagement des deux terrains de football **en un seul, aux normes et fonctionnel**, ainsi que la continuation d'une partie du cheminement périphérique de cet espace naturel.

Je rappelle que ce projet, aidé par la Région, le Département et, je l'espère, l'État **se place dans une continuité verte et écologique de la trame verte de l'Est du dijonnais**.

Cette trame verte est inscrite dans les orientations d'aménagement du PLUi HD précédemment évoqué.

Cet espace favorisera enfin la rencontre « historique » et humaine entre les quartiers actuels de Sennecey, et ceux de la Zac des Fontaines.

Enfin, vous le savez, une collectivité ne peut correctement répondre à vos attentes sans un personnel communal consciencieux et dévoué.

Nous, élus, avons un « CDD » dans les missions qui nous sont confiées.

Les agents communaux, eux, assurent la continuité du quotidien, quels que soient les élus en place.

Alors en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous remercie chaleureusement pour ces années passées à vos côtés, durant lesquelles j'ai pu constater la motivation à servir de votre mieux le public, et le service public.

Aussi, chers habitants, en votre compagnie ce soir, il me semblait important d'honorer deux de nos agents communaux **en leur décernant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale**.

J'appelle donc à mes côtés :

- Samuel CLAIRE (médaille échelon argent pour **20 ans** de travail au service des collectivités),
- Pascal MILLIARD (médaille échelon or pour **35 ans** de travail au service des collectivités).

Et avant de prendre ensemble le verre bien mérité de la nouvelle année, je voulais publiquement remercier des femmes et des hommes qui ont aussi ces dernières années **donné sans compter de leur temps et de leur énergie**, à la cause publique.

J'appelle à mes côtés :

- Michèle VOURC'H Conseillère Municipale (Médaille de la ville),
- Michèle BONNOT Adjointe à la Culture et à la vie Associative (Médaille de la ville),
- Jean-Jacques GRÉGOIRE Adjoint aux affaires sociales (Médaille de la ville),
- Christine ARNOULD Adjointe en charge de la Petite Enfance, l'enfance, la jeunesse et le CMJ (Médaille de la ville).

Encore merci à vous pour votre présence et votre fidélité.

Enfin, je terminerai mon propos en faisant le vœu que l'année 2020 fasse place au rêve dans l'épanouissement de chacun, et **en vous souhaitant tout ce que vous souhaitez qu'on vous souhaite, mais en mieux !**

Bonne année à tous !

Philippe BELLEVILLE, Maire



Nos deux agents médaillés : à gauche, Samuel CLAIRE, Directeur Général des Services - à droite, Pascal MILLIARD Responsable des Services Techniques.



Nos médaillées de la ville : de gauche à droite, Michèle BONNOT, Jean-Jacques GRÉGOIRE, Michèle VOURC'H et Christine ARNOULD.



ZAC DES FONTAINES

En ce début d'année 2020 c'est bien sûr aux nouveaux résidents de la Z.A.C. des Fontaines que nous souhaitons une bonne année dans leur nouvelle commune. Après l'arrivée cet été des premiers habitants dans la résidence « Fleur d'eau », c'est à l'automne que les locataires des deux autres immeubles construits par Orvitis ont pris possession de leurs logements. Ce programme d'une quarantaine d'appartements est donc une deuxième étape pour notre commune, marqué particulièrement par la mise en place du programme Sérénitis.

Ce label Sérénitis affiche une promesse : des appartements accessibles et adaptés, dans un cadre de vie agréable, un environnement sécurisant. Une résidence-services à destination des + de 65 ans autonome, avec une offre de services du quotidien pour le bien vivre à domicile.

C'est avec plaisir que l'équipe municipale avait accueilli en novembre ces nouveaux résidents, en partenariat avec

Orvitis, afin de faciliter leur intégration et nouer ainsi un dialogue avec les services de leur nouvelle commune.

Pour la ZAC des Fontaines 2020, sera un temps de construction puisque de nouveaux aménagements ont débuté (Nexity – 34 logements), ou vont débuter avec Atik qui construira deux ensembles de 18 logements chacun, pendant que d'autres projets sont en étude par Habellis, l'un portant sur des maisons accolées (12 logements) et l'autre sur un bâtiment collectif (55 logements).

Enfin, les programmes de maisons individuelles portés par Moyse et Esyom, se développent sur les tènements prévus à cet effet, avec une maison déjà habitée, 4 en construction et une maison témoin.

La commune est heureuse d'accueillir ces nouveaux habitants et leur souhaite une bonne intégration, que ce soit avec les services municipaux, ou au travers des nombreuses associations qui animent notre village.





CMJ

La découverte d'une instance républicaine fait partie des projets citoyens offerts par la commune aux jeunes conseillers durant leur mandat. Ainsi tous les 2 ans, nous sollicitons une invitation auprès d'un sénateur ou d'un député pour visiter le Sénat ou l'Assemblée Nationale. Cette année, le Palais Bourbon (ou Assemblée Nationale) était à l'honneur.

Pour préparer cette visite, nos petits conseillers ont reçu lors d'un conseil municipal des jeunes sur Sennecey notre députée de circonscription, M^{me} Fadila Khattabi, en présence de M. le maire, Philippe Belleville.

Vendredi 25 octobre 2019, de bonne heure en gare de Dijon, le CMJ prenait la direction de Paris pour découvrir ce palais haut lieu d'histoire et siège de nos députés.

Lors de cette sortie en complément culturel, était programmée la visite du musée des Arts et métiers.

Ce musée des sciences et techniques nous a fait voyager au cœur des découvertes et inventions qui ont fait avancer et progresser notre société. Sont exposés entre autres, des prototypes de tout genre comme les premières machines volantes ou à imprimer, mais aussi les premiers ordinateurs.

Après un rapide déjeuner très convivial dans un fast food apprécié des enfants, une visite guidée de l'Assemblée Nationale nous attendait.

Nos jeunes conseillers se sont imprégnés de la magnificence des salons et de la richesse de sa bibliothèque. Plus de 700 000 livres sont répertoriés dont des trésors nationaux comme le célèbre procès de « Jeanne d'arc » ou encore le manuscrit des paroles de la Marseillaise de Rouget de Lisle mais aussi le livre relatant les campagnes scientifiques en 1809 de Bonaparte en Égypte, et bien d'autres encore.

Les enfants ont également eu la chance d'assister en direct dans l'espace décisionnel appelé « hémicycle » à une partie du débat concernant le vote du budget de la sécurité sociale en présence de la ministre de la santé M^{me} Agnès Buzyn.

Cette journée a été appréciée par tous. Les élus accompagnants remercient chaleureusement les enfants et parents pour la réussite de cette belle aventure.

Planning du CMJ

En janvier, le calendrier des conseillers a déjà planifié un temps de partage de galette avec les personnes des jeudis récréatifs.



A

A et B - À Sennecey-lès-Dijon, le CMJ avec la députée Fadila Khattabi

C - Magnificence de l'Assemblée Nationale

D - La bibliothèque de l'Assemblée Nationale

E - Le CMJ devant l'Assemblée Nationale



B



C



D



E



ÉCOLE MATERNELLE

Nos jeunes enfants fréquentent la médiathèque et d'autres lieux sur la commune. Pour leur sécurité les enseignants prennent les chemins piétons dont celui derrière l'école. Ils sont confrontés régulièrement à la présence de nombreux excréments de chiens non ramassés par leur maître malgré la possibilité de toutounettes (distributeur de sac plastique à disposition sur la commune) à proximité.

Pour rappeler aux adultes les règles de respect de propreté liées à l'environnement et le désir de bien vivre ensemble cher à notre commune, les enfants de petite section ont souhaité s'impliquer dans un projet qui leur tenaient à cœur. Avec l'aide d'Hélène leur enseignante ils ont réalisé des dessins humoristiques et les ont affichés le long du grillage bordant le chemin.



En cette fin d'année, la magie de Noël était invitée sur l'école. En effet, le Père Noël était présent sur l'école maternelle pour un goûter pour la plus grande joie des enfants.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une fin d'année joyeuse dans la cour des services périscolaires et au sein de l'école. Parents, enfants et membres des services municipaux ont organisé un temps de convivialité avec Père Noël, décorations, boissons, gâteaux, quiches... que de bonnes choses !

étaient au rendez-vous. La soirée s'est terminée sur des chants de Noël interprétés par les enfants. Merci à l'ensemble des enseignants, enfants, parents et services municipaux pour leur implication dans cet événement de fête.



DES MENUS VÉGÉTARIENS À LA CANTINE

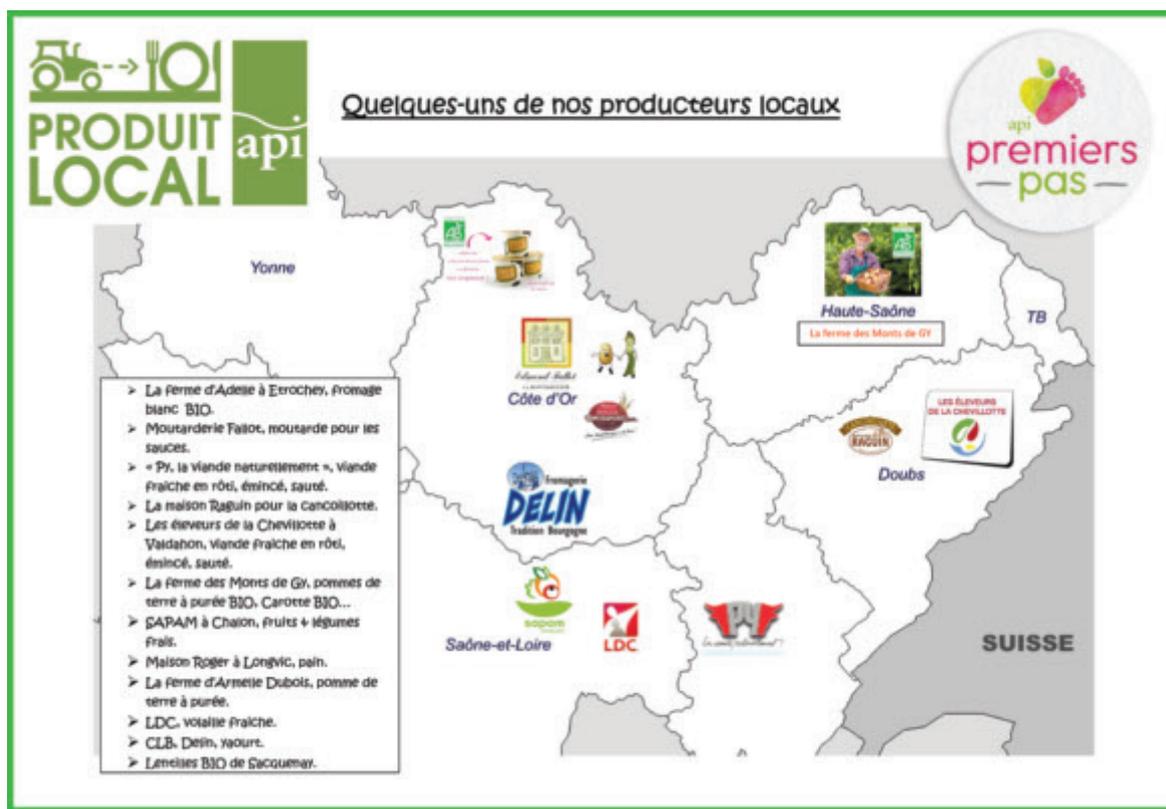
Depuis le 1^{er} novembre dernier, API RESTAURATION, en charge de la fourniture des repas scolaires pour la commune, propose un menu végétarien par semaine sur les deux sites de restauration scolaire.

La loi EGALIM promulguée le 1^{er} novembre 2018 prévoit pour la restauration collective publique ou privée de proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien. Ce menu peut être composé de protéines animales (œuf ou lait) ou végétales (céréales ou légumineuses). Ceci est à titre expérimental pour une durée de 2 ans et applicable dès le 1^{er} novembre 2019.

Aussi, depuis cette date, les enfants découvrent de nouvelles recettes telles que des lasagnes aux légumes, falafels ou les tortellinis ricotta épinard.

Parallèlement à cela, API RESTAURATION prépare l'échéance du 1^{er} janvier 2022 en prenant des engagements sur certains produits, exclusivement BIO comme les bananes, le riz, les pommes à compote, la semoule, le camembert, l'édam, le Massdam, les boulettes de bœuf et les coquillettes.

Ne dépendant pas d'une centrale d'achat nationale, notre prestataire a donc la possibilité de gérer ses fournisseurs au niveau local en référencant de nombreux producteurs locaux.



La loi EGALIM en bref :

La loi Egalim légifère sur cinq objectifs qui concernent directement notre restauration scolaire. Les points principaux de cette évolution réglementaire sont les suivants :

- A compter du 30 octobre 2019 :
 - 1 menu végétarien par semaine, en test pour 2 ans ;
 - Réduction et diagnostic du gaspillage alimentaire;
- A compter du 1^{er} janvier 2020 :
 - Interdiction de la vaisselle en plastique à usage unique et des bouteilles d'eau plate en plastique ;
- A compter du 1^{er} janvier 2022 :
 - Approvisionnement à hauteur de 50% en produits durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique ;
- A partir du 1^{er} janvier 2025 :
 - Interdiction des barquettes de cuisson, réchauffe et service en plastique (uniquement pour les scolaires, le portage à domicile pour les personnes âgées n'est pas concerné).

API restauration, une nouvelle cuisine centrale

Installée depuis maintenant 10 ans à Genlis, la cuisine centrale d'API RESTAURATION fournit depuis 2009 les repas scolaires de la commune. Cette cuisine centrale, devenue trop exigüe a été déplacée, depuis le début de l'année à Autechaux dans le Doubs.

Sur un terrain de 6 000 m², API a construit un bâtiment (évolutif) de près de 1 000 m² qui sera spécialisé dans la restauration scolaire. Le site Genlis continuera de fonctionner et sera, quant à lui, spécialisé dans production des repas pour la petite enfance.



L'ACCUEIL JEUNES FAIT SA RADIO

Suite à un appel à projets lancé par le Département de la Côte d'Or auprès des associations partenaires travaillant pour la jeunesse, l'Accueil Jeunes de Sennecey-lès-Dijon a été retenue pour la réalisation d'un atelier « Web Radio Citoyenne ».

Cette action s'est déroulée sur 4 séances durant les mois de novembre et décembre 2019 en partenariat avec l'association « Les Francas ». Durant ces séances, les jeunes ont débattu sur la notion de citoyenneté et réalisé une émission de radio (de la préparation à l'enregistrement) qui sera prochainement diffusée sur la Webradio nationale des Francas.

Le thème abordé par les jeunes, choisi collectivement, était dirigé sur les théories du complot (le monstre du Loch Ness, le triangle des bermudes ainsi que la zone 51) sur lesquels un temps de recherche a été nécessaire pour mieux comprendre comment elles naissaient et se développaient.

Après une phase de rédaction, de préparation des arguments, un débat a été enregistré à l'aide de matériel professionnel (micros, casques, enregistreur numérique et table de mixage). Pour compléter ce travail, les jeunes sont allés à la rencontre des habitants pour les interroger dans le cadre d'un micro-trottoir.

D'autres ateliers seront proposés durant l'année 2020 :

- Ateliers autour des jeux de société avec l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) et l'association Au Grenier à Jeux
- Découverte du Handball à 4 avec le Comité de Côte d'Or de Handball.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE, RÉALISATION DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE



Comme annoncé dans le bulletin municipal n°34 d'octobre 2019, la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or (CAF) et la commune de Sennecey-lès-Dijon se sont engagées réciproquement pour construire une démarche innovante en direction des habitants : la Convention Territoriale Globale (CTG).

Depuis septembre 2019, la commune et la CAF ont initié une démarche de diagnostic portant sur l'ensemble des champs de compétences communs aux deux parties telles que la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse mais aussi la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement, le cadre de vie...

Outre la réalisation d'un diagnostic sociodémographique, compilation et étude statistique à partir des différentes

données démographiques, sociales, économiques du territoire produite notamment par l'INSEE, cette étape a été complétée par la réalisation d'enquêtes auprès de différents acteurs :

- Les associations locales ;
- Les assistantes maternelles ;
- Les familles ;
- La population à travers l'étude menée par l'Université de Bourgogne – Département de sociologie du 12 au 20 décembre 2019.

Les résultats de ces enquêtes ont été présentés aux différents acteurs lors d'ateliers thématiques ayant permis de valider les analyses réalisées et d'échanger sur les problématiques rencontrées. Un retour de l'enquête menée par l'Université sera proposé au 2^e trimestre 2020.

La commune remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à ce diagnostic en répondant aux différentes enquêtes.



REPAS DES AÎNÉS : ENTRE CLOWNERIES ET PAPILLES

Ce samedi 14 décembre a eu lieu le repas de Noël des aînés de la commune. La salle polyvalente accueillait alors 134 convives. 13 membres organisateurs issus du CCAS, du Conseil municipal ou des services municipaux ont servi un festin confectionné par le traiteur Germain : feuilleté de saumon, œufs meurettes, filets de caille, brochette de fruits exotiques avec sa glace coco. Le tout était arrosé de vins fins sélectionnés avec minutie par M. CHEVRIAU 1^{er} adjoint. Benoit Chabot accordéoniste virtuose, devenu au fil des ans un habitué du repas des aînés, a fait danser l'assemblée jusqu'en fin d'après-midi avec talent.

M. Belleville, aidé par les clowns, a profité de l'occasion pour offrir au doyen et à la doyenne de l'assemblée **M. Gabriel Coudor** et **M^{me} Edith FLOUTIER** un petit présent comme gage d'amitié. Pour son dernier repas en tant que vice-président du CCAS, M. Grégoire n'a pas résisté au plaisir d'un portrait avec ceux-ci. Ce fut un après-midi chaleureux, amical et gourmand...



Nos amies les clowns et les enfants qui ont confectionné les décorations.

Quelle ne fut pas la surprise de certains convives lors de leur accueil à leur arrivée par quatre charmantes clowns. Leurs propos n'étaient pas toujours très cohérents mais leur bonne humeur cependant contagieuse. Il s'agissait des clowns qui animeront les après-midis récréatifs à domicile cette année. Rappelons le projet : en partenariat avec l'association « Au Grenier à Jeux » de Longvic, le CCAS souhaite aller au-devant des personnes les plus isolées et leur apporter à domicile des moments de jeux et de bonne humeur. Des animateurs et un clown viendront au domicile des personnes qui le souhaiteront, pour partager un goûter et des jeux. La présidente de l'association « Au Grenier à jeux » ainsi que M^{me} Praz administratrice du CCAS qui pilote ce projet, étaient présentes. D'ailleurs nos amies les clowns sont restées une bonne partie de l'après-midi et ont aidé au service tant l'ambiance chaleureuse et amicale les ont charmées. A noter qu'en complément de ces animations à domicile, des après-midi jeux de société animés par des bénévoles du CCAS ainsi que des animateurs du Grenier à jeux seront proposés à la population. Les informations sont détaillées dans un article de ce magazine.



NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : LA MAGNIFIQUE DÉCORATION PAR LA SECTION ART FLORAL DE L'AFAS*

Des enfants, aidés par **M^{me} Catherine BERARD** et ses animateurs, ont composé des bouquets et des décorations de table spécialement pour cette occasion. Dans un des ronds de serviettes, un signe distinctif permettait à un des convives de chaque table de gagner la composition florale. S'il ne suffisait à elle seule, cette initiative intergénérationnelle se doublait d'une action citoyenne car tout était confectionné à partir d'éléments de récupération ou de recyclage. M. le Maire a chaleureusement félicité les enfants et leurs animateurs sous les applaudissements d'un public très sensible à ce geste. Qu'ils soient tous une nouvelle fois remerciés.



* Pour mémoire l'AFAS est l'association la plus ancienne de la commune et elle est présidée par M^{me} Marie Thérèse Paquier.

ROMPRE L'ISOLEMENT ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL

En 2020 l'association « Au grenier à jeux » en partenariat avec le CCAS propose de poursuivre les animations de jeux (jeux de société, jeux de clowns) débutées en fin d'année 2019.

Ces animations gratuites, qui visent à rompre l'isolement et à maintenir le lien social, pourront prendre diverses formes :

- Des séances de jeux collectives mensuelles s'adressant à des adultes, retraités ou non, seront proposées salle Saint-Maurice :
 - **lundi 20 janvier** de 14h30 à 17h ;
 - **lundi 30 mars** de 14h30 à 17h ;
 - **lundi 25 mai** de 14h30 à 17h ;
 - **lundi 22 juin** de 14h30 à 17h
- Des animations intergénérationnelles organisées dans différents lieux :
 - **mercredi 29 janvier** de 9h30 à 11h30 à la médiathèque ;
 - **dimanche 2 février** de 15h à 18h à la salle polyvalente ;
 - **lundi 2 mars** de 14h30 à 17h30 à la salle polyvalente avec l'accueil jeunes ;
 - **lundi 20 avril** de 14h30 à 17h jeux d'extérieurs avec l'accueil jeunes et des enfants du centre de loisirs (le lieu sera précisé ultérieurement).



Aucune démarche à faire, venez nous rejoindre si vous êtes disponible et intéressé(e).

- Des visites à domicile proposées aux personnes isolées acceptant de recevoir des joueurs bénévoles ou des clowns pour partager un moment de détente et convivialité en jouant à des jeux adaptés ou en assistant à un petit spectacle.
- Si vous souhaitez des informations complémentaires par cette formule ou si celle-ci vous intéresse, n'hésitez pas à contacter à la mairie Monsieur Arnaud Mourier au 03 80 47 36 14.



Collecte 2019 de la BANQUE ALIMENTAIRE de Bourgogne Franche-Comté

Un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont permis au CCAS de Sennecey-Lès-Dijon de récolter 1272 kg de nourriture lors de la campagne d'hiver au Super U.

Merci au nom de tous ceux que cela va aider.



Collecte Nationale
22 millions de repas
collectés en 3 jours

BOURSE AUX JOUETS

Le CCAS remercie le Comité des Fêtes de Sennecey-Lès-Dijon pour le don d'un chèque de 750 € à la suite de la bourse aux jouets organisée par l'association.



THÉ DANSANT

Le CCAS organise un thé dansant animé par Florian Gorris le dimanche 26 janvier de 14h30 à 19H dans la salle polyvalente. Entrée 10 €, buvette et encas sur place.



LA FORME EN DOUCEUR

Le CCAS organise des séances de **gymnastique douce** le mardi ou le jeudi de 9h30 à 10h30 au centre polyvalent. Encadrées par Sandrine, éducatrice sportive de la commune de Sennecey-lès-Dijon, ces séances vous permettent de rester en forme, sans traumatisme pour votre corps et tout en passant un bon moment avec le sourire !

Le vendredi de 9h30 à 10h30, toujours au centre polyvalent, Sandrine anime également un atelier « **équmouv'** » ; à savoir des séances plus ciblées sur vos problèmes d'équilibre pour maintenir le plus longtemps possible votre autonomie.





ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
DES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2019
MODE D'EMPLOI

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Elles permettront de renouveler l'ensemble des membres du Conseil municipal de Sennecey-lès-Dijon, pour un nouveau mandat de six ans. Une fois élus, les Conseillers municipaux procéderont, parmi eux, à l'élection du Maire de la commune, au scrutin secret et à la majorité absolue.

La présentation des candidats

Pour cette élection, les conseillers municipaux et les conseillers métropolitains seront élus en même temps et pour la même durée (6 ans).

Les candidats au Conseil municipal (les conseillers municipaux) devront se constituer en listes :

- **complètes** : comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir,
- et **paritaires** : comporter autant d'hommes que de femmes.

Les candidats au Conseil métropolitain doivent également se présenter sous forme de listes complètes et paritaires. Ils sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Ainsi, il est impossible de présenter uniquement une liste de candidats au Conseil municipal sans constituer une liste de candidats au Conseil métropolitain (ou inversement).

Les bulletins de vote comporteront donc 2 listes distinctes

- à gauche, la liste des candidats au Conseil municipal. Pour notre commune, le Conseil municipal sera composé de 19 conseillers comme actuellement. Cette liste devra donc comporter 19 noms et respecter l'alternance homme / femme plus deux noms de suppléants.
- à droite, la liste des candidats au Conseil métropolitain. Intégrée à la métropole dijonnaise, notre commune ne dispose que d'un seul siège au sein du Conseil communautaire. Pour assurer la suppléance du conseiller élu, la liste des candidats au Conseil communautaire devra donc comporter deux noms distincts.

Interdiction du « panachage »

IMPORTANT : Les deux listes présentes sur les bulletins seront bloquées et indissociables : tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul. Il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires (ou inversement).

L'attribution des sièges

Le décompte des suffrages ne se fera plus par candidat, mais par liste. Les suffrages servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Au 1^{er} tour, si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) celle-ci se verra attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges à pourvoir seront répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes : c'est une répartition proportionnelle.

Pour participer à cette répartition, les listes doivent avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Un 2nd tour est organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages au 1^{er} tour peuvent participer au second tour.

Au 2nd tour, c'est la liste qui obtient le plus de suffrages qui se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (répartition identique à celle du 1^{er} tour).

L'élection du maire et des adjoints

Lors de la 1^{re} séance du Conseil municipal suivant les élections, les nouveaux conseillers municipaux éliront le maire. Les adjoints seront élus en respectant le principe de parité.

Quant aux conseillers métropolitains, ils seront appelés à siéger au sein de Dijon Métropole et éliront le président et les vice-présidents.

LE DÉROULEMENT DU SCRUTIN À SENNECEY-LÈS-DIJON

La commune est divisée en deux bureaux de vote qui seront installés dans les locaux de l'école annexe au sein du Groupe Scolaire Roland Belleville (rue du Square du Pont de Pierre). Pour connaître son bureau de vote, il suffit de se reporter à sa carte électorale.

Attention, pour voter, il faudra obligatoirement présenter :

- votre carte électorale,
- une pièce d'identité avec photo et en cours de validité



Etes-vous bien inscrit sur la LISTE ELECTORALE de Sennecey-lès-Dijon ?



Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars pour le 1^{er} tour et 22 mars 2020 pour le second tour.

Lors de ce scrutin les listes électorales seront extraites du répertoire électoral unique.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Etes-vous bien inscrit sur la liste électorale ?

- Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
- Pour vérifier que vous n'avez pas été radié,
- Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote,

Vous pouvez consulter le téléservice mis en place sur le site www.service-public.fr dans la rubrique « **Interroger sa situation électorale** ».

Vous avez changé d'adresse sur la commune ? Vous devez signaler ce changement d'adresse au secrétariat de Mairie (renseignement au 03 80 47 00 12).

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

Vous avez deux possibilités :

1. Vous rendre en mairie muni des pièces suivantes :

- Votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, GDF, eau, téléphone, dernier avis d'imposition...)

2. La mairie de Sennecey-lès-Dijon, vous propose également un service vous permettant de vous inscrire sur les listes électorales de manière dématérialisée *via* le site www.service-public.fr.

Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie. A noter cependant, les pièces justificatives doivent pouvoir être numérisées.

PRÉSENTATION AU DRAPEAU DE LA 22^e PROMOTION D'ÉLÈVES GENDARMES

Le 18 février 2020 à 10h00 aura lieu, devant la médiathèque, la présentation au Drapeau de la 22^e promotion des élèves gendarmes de la 1^{re} compagnie de l'école de gendarmerie de Dijon.

La municipalité, marraine de cette compagnie, vous invite à venir nombreux à cette cérémonie.

Cette promotion a été incorporée le 2 décembre 2019 et terminera sa formation dans un peu moins d'un an.



... Mais revenons donc un peu sur le cursus d'un élève gendarme :

Ces jeunes, âgés de 18 à 35 ans, viennent de divers horizons et sont issus de différents milieux sociaux. Il leur faut être titulaires du BAC, jouir de leurs droits civiques, aptes physiquement, avoir accompli leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et bien-sûr être de nationalité française.

Trois choix de métiers leur sont accessibles :

- la Gendarmerie Départementale,
- la Gendarmerie Mobile,
- la Garde Républicaine.

Leur formation se décompose en trois phases : une **formation militaire**, à la fin de laquelle ils sont présentés au Drapeau, une **formation technique** principalement centrée sur leur future fonction d'agent de la force publique, une **formation territoriale** permettant l'insertion du gendarme dans son environnement professionnel en tant qu'acteur de la sécurité des territoires.

A l'issue de celle-ci est établi un classement selon leur moyenne générale. Leurs affectations en unité seront prononcées selon l'ordre de ce classement. Ainsi, les mieux classés ont de grandes chances d'être dirigés dans la région de leur choix, sous réserve de postes ouverts dans celle-ci, bien-sûr.





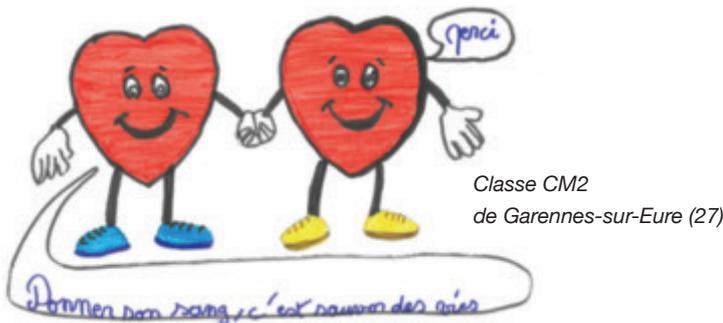
DON DU SANG

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Chevigny Saint Sauveur et des environs vous donne rendez-vous aux différentes collectes organisées en 2020 :

Collectes de sang 2020		INFOS PRATIQUES
Mardi 7 janvier 2020	Chevigny-Saint-Sauveur 15h-19h30	Avoir de 18 à 70 ans révolus
Mardi 10 mars 2020	Chevigny-Saint-Sauveur 15h-19h30	Peser plus de 50 kg
Mardi 5 mai 2020	Bressey-sur-Tille 16h-19h30	Questionnaire et entretien médical à chaque don
Mardi 7 juillet 2020	Sennecey-lès-Dijon 15h-19h30	Pièce d'identité pour un 1 ^{er} don
Mardi 1 ^{er} sept. 2020	Chevigny-Saint-Sauveur 15h-19h30	Nombre de dons de sang autorisés sur 12 mois : 6 fois pour les hommes, 4 fois pour les femmes
Mardi 27 octobre 2020	Sennecey-lès-Dijon 15h-19h30	Respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons
Mardi 29 décembre 2020	Chevigny-Saint-Sauveur 15h-19h30	Site de l'EFS : https://www.dondusang.net
Assemblée générale	Vendredi 28 février 2020	
24^e Vide-greniers	Dimanche 20 septembre 2020	

CONTACT
Président : Denis Favrat 20, rue du 19 Mars 1962 21800 Chevigny-Saint-Sauveur Tél. : 03 80 46 05 84 Mail : dsb.chevigny@orange.fr

Au printemps 2020, une information adaptée aux classes de CM1/CM2 sera proposée aux élèves de votre commune.



<p>PATOU'ZEN Patricia BELLEVILLE</p>	<p>HYPNOTHÉRAPEUTE : Arrêt du tabac, addictions, phobies, stress, dépression, problèmes de poids, anneau gastrique virtuel</p>
	<p>MAGNÉTISEUSE : Barreur de feu, problèmes de peau, apaise la douleur, rééquilibrage énergétique</p>
	<p>23, Chemin de la Rente du Bassin 21800 SENNECEY-LÈS-DIJON Sur R.D.V. au : 06 20 64 06 19</p>



EXPOSITION MÉDIATHÈQUE



CONSULTATION POÉTIQUE : MASSAGE SONORE

Prenez rendez-vous pour une expérience sonore originale et romantique *ou pas* !

VENDREDI 14 FÉVRIER 2020

10H30 (durée 10 min/séance)

Centre polyvalent

Réservation obligatoire (gratuit | public adulte)

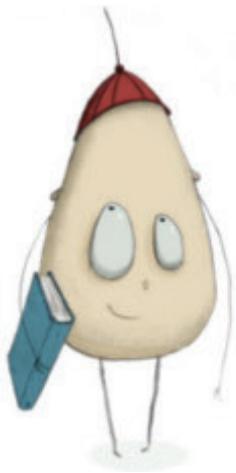
Juste une pause, un temps de rire, de voyager, de s'émouvoir, de s'étonner.

La Compagnie SF masse les oreilles de lectures musicales : les petites comme les grandes, les attentives comme les sourdes, pas encore reconnue d'utilité publique mais y travaille et qui sait ?

Attention places limitées, réservation obligatoire



LANCEMENT DE RENCONTRE... RIES ET CONCOURS D'ÉCRITURE ET/OU D'ILLUSTRATIONS



Cette année, la médiathèque lancera le festival Rencontre...ries, avec l'auteur jeunesse Jean Leroy, mardi 24 mars 2020, à 18H30 (gratuit | entrée libre).

Pour cette occasion, les classes de CP préparent actuellement avec leur maîtresse une petite surprise inspirée des livres de Jean Leroy.



Le traditionnel concours d'écriture et/ou d'illustration est proposé aux jeunes lecteurs jusqu'à 16 ans inclus. Le thème de cette année : inventer une recette de soupe à la sauce Jean Leroy ! N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour plus renseignements, des cadeaux « alléchants » seront attribués aux plus gourmandes des recettes !



Goûtez au plaisir des mots en participant à « **DIS-MOI DIX MOTS** »



Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique.

Chaque année, une thématique destinée à transmettre un message sur la langue française (la langue comme lien social, la capacité de la langue à exprimer l'intime, à accueillir les inventions verbales...) et dix mots l'illustrant sont choisis par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie (qui représente 84 États et gouvernements).

La nouvelle édition, consacrée à l'eau, invite chacun à étancher sa soif des mots !

Parce qu'elle rassure, inquiète, reconforte, inspire, réjouit, soigne, l'eau croise sans cesse nos existences.

Elle est **un bien commun de l'humanité**, inégalement partagé dans le monde : ne parle-t-on pas d'un droit fondamental à l'eau ?

10 mots illustrant la thématique : *aquarelle* (nom) à *vau-l'eau* (adv.) *engloutir* (v.) *fluide* (adj.) *mangrove* (nom) *oasis* (nom) *ondée* (nom) *plouf* (interj.) *ruisseler* (v.) *spitant* (adj.)

Les mots qui, de près ou de loin, désignent l'eau sont d'une infinie richesse, comme autant d'invitations au voyage, à la réflexion, au plaisir, à la poésie.

Jetez-vous à l'eau à la découverte des 10 mots et donnez libre cours à votre créativité : dix mots à écrire, slammer, chanter, filmer, dessiner... !

Du 14 au 22 mars 2020 - **Dis-moi dix mots au fil de l'eau** » à la médiathèque



API CUISINIERS
DE BOURGOGNE,
cuisinons l'avenir
avec *passion.*

API RESTAURATION SUD BOURGOGNE
66, avenue du Général de Gaulle
21110 GENLIS
tél : 03.80.72.07.64
www.api-restauration.com



DIMANCHE 10 H 30

NOUVEAUX ET COMPAGNIE

La pièce raconte l'histoire de deux jumeaux assez turbulents qui vont passer Noël en Afrique avec leurs parents.

Ils échappent à la surveillance de leur mère et se retrouvent en pleine nature livrés à eux-mêmes. Ils commencent à s'inquiéter et rencontrent une Française qui s'est installée en Afrique pour y retrouver le goût des vraies valeurs.

Par la suite des animaux vont se succéder et faire prendre conscience aux enfants que leurs propres excès peuvent être difficiles à supporter et leur montrer le chemin pour améliorer leur comportement.



DIMANCHE 15 H 15

COMPAGNIE DIABOLO

Un homme profite de l'absence de son épouse pour ramener chez lui une femme qu'il veut séduire.

C'est alors que débarquent des personnages hauts en couleur : un collègue qui n'est pas le bienvenu, une maman qui n'a pas la langue dans sa poche, une manne bigote qui est à côté de la plaque et un patron un peu trop agressif.

Rien ne va plus : les catastrophes s'accroissent rapidement et on assiste à des mensonges, des quiproquos, des hallucinations, des délirés.

Une comédie désopilante, complètement déjantée !



DIMANCHE 17 H

COMPAGNIE ET POURQUOI PAS ?

Comédie poétique
(Création d'après les univers de Guitry, Tardieu et Queneau)

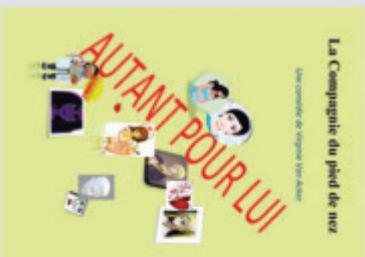
Un homme décide de s'isoler quelques instants dans son grenier afin de goûter aux plaisirs de la solitude. Il convoque sa Mémoire, sa Conscience, sa Volonté et...sa Fantaisie. Il se souvient des facettes de son enfance et de ses premières amours qu'il nous fait partager avec sensibilité, légèreté, poésie et humour...



DIMANCHE 18 H 45

COMPAGNIE DU PIED DE NEZ

Il aime tellement les femmes qu'il en perd la parole et se réfugie dans une maison de repos pour les fuir et se ressourcer. Retrouvera-t-il la tranquillité ? Rien n'est moins sûr.



— **BON SPECTACLE** —

SENNECEY EN SCÈNE



13-14 & 15 Mars 2020

VENDREDI 19 H 30

THÉÂTRE DES 3 RIVIÈRES



Fred, l'inspecteur chargé de l'affaire, n'est pas au bout de ses peines et pourtant c'est un vieux de la vieille !

Il prend les dépositions de chaque témoin sans exception. Des témoins ou plutôt de sacrés caractères, il fait de son mieux mais la journée promet d'être longue.

De l'aide, il en trouvera. Un suspect peut-être....

À vous de voir, qui dans cet autobus, a le style de l'assassin.

La représentation sera suivie d'un << cadavre exquis >> : à vous de dire qui est l'assassin !

VENDREDI 20 H 45

LES Z'IMPRÉVISIBLES



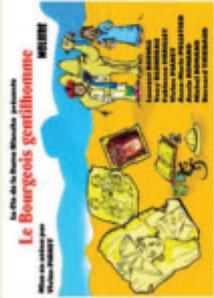
Un bled dans le Finistère. Le Père Yvonnick a la lourde tâche d'organiser la kermesse annuelle qui doit renflouer les finances de la paroisse qui périt. Mais est-ce la bonne idée d'associer dans cette mission les deux paroissiennes si différentes que sont la conservatrice Ségolène Lavajassek et la sulfureuse Lola Valentino ?

Ce que le Père Yvonnick ne sait pas encore, c'est que cette décision va soulever plus de problèmes qu'il ne le pensait et, surtout, révéler des secrets inavouables...

Un prêtre débordé et assisté d'un séminariste simplet et d'une religieuse acariâtre, une paroissienne coincée et une ancienne chanteuse libérée viennent animer cette comédie jubilatoire et mystérieuse !

SAMEDI 15 H 30

COMPAGNIE DE LA DAME BLANCHE



"Après « tailleurs pour dames » de Feydeau, la compagnie de la dame Blanche, présente « le bourgeois gentilhomme ».

Une pièce où Molière se moque d'un riche bourgeois qui veut imiter le comportement et le genre de vie des nobles.

Dans une mise en scène de Vivien PIANET, burlesque et moderne, truffé de clin d'œil à notre époque, huit comédiens se partagent la scène."



SAMEDI 17 H 45

THÉÂTRE DU CLAGSIN

Une pièce sur le pouvoir et l'argent avec 3 niveaux de jeu qui vont se télescoper durant le spectacle. Le drame côtoie vite la farce, le burlesque, le Guignol. Les personnages ne sont pas des héros. Leurs calculs, leur veulerie, leur férocité les rendent particulièrement humains. Le plaisir vient de là. Nos arrière, arrière, ...grands-parents nous ressemblent étrangement....

SAMEDI 19 H 30

GENLIS EN SCÈNE



« Léon, reviens Léon » de Marie-Louise HESPEL.

Nénette vient d'être abandonnée par Léon. La pauvre Nénette raconte sa mésaventure à Luceette, sa mère, mais celle-ci se réjouirait plutôt de cette séparation...

« J'adore l'amour, j'aimerais bien le refaire un jour »

de Bruno CHAPELLE et Marie-Adeline THOMASSIN

La soirée improbable d'une femme en quête d'amour, Carole, qui a sorti le grand jeu pour recevoir son rendez-vous galant et qui se retrouve coincée entre sa meilleure amie dépressive en pleine rupture, son ex intrusif qui débarque à l'improviste et son prétendant qui se laisse désirer...

SAMEDI 21 H 15

COMPAGNIE HAUT-LE-PIED



Imaginons 2 hommes, pour qui la vie pourrait être rose. Ajoutons à ce tableau idyllique, un entourage envahissant et bien pensant pour qui la femme est forcément l'avenir de l'homme. Vous obtiendrez un bouquet explosif de quiproquos, chantage et rebondissement qui viendront rythmer cette comédie pétillante.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JOUR	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	PUBLIC VISÉ	LIEU
FÉVRIER				
04	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
08	Atelier floral	AFAS	Tous	Espace Saint-Maurice
11	Ateliers manuels	Ass Mat	Tout-petits	Centre de loisirs
13	Jeudis récréatifs	Commune	Séniors	Espace Saint-Maurice
15	Choralissimo	Sennecey-en-chœur	Tous	Centre polyvalent
16	Choralissimo	Sennecey-en-chœur	Tous	Centre polyvalent
21	Atelier Bougeotte	Commune	Tous	Centre polyvalent
26	Jeudis récréatifs	Commune	Séniors	Espace Saint-Maurice
MARS				
08	Vide dressing	FCS	Tous	Centre polyvalent
10	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
12	Jeudis récréatifs	Commune	Séniors	Espace Saint-Maurice
13	Festival théâtre	Commune	Tous	Centre polyvalent
14	Festival théâtre	Commune	Tous	Centre polyvalent
	Atelier floral	AFAS	Tous	Espace Saint-Maurice
15	Festival théâtre	Commune	Tous	Centre polyvalent
17	Ateliers manuels	Ass Mat	Tout-petits	Centre de loisirs
22	Thé dansant	FNACA	Tous	Centre polyvalent
26	Jeudis récréatifs	Commune	Séniors	Espace Saint-Maurice
27	Atelier Bougeotte	Commune	Tous	Centre polyvalent
28	Loto	Ecole Elémentaire	Tous	Centre polyvalent
AVRIL				
04	Atelier floral	AFAS	Tous	Espace Saint-Maurice
07	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
09	Jeudis récréatifs	Commune	séniors	Espace Saint-Maurice
10	Atelier Bougeotte	Commune	Tout-Petits	Centre polyvalent
17	Goûter de Pâques	Ass Mat	Tout -petits	Centre polyvalent
23	Jeudis récréatifs	Commune	séniors	Espace Saint-Maurice
24	Festival jeux de café	CCAS	Tous	Centre polyvalent
25	Festival jeux de café	CCAS	Tous	Centre polyvalent
26	Festival jeux de café	CCAS	Tous	Centre polyvalent
MAI				
05	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
07	Jeudis récréatifs	Commune	séniors	Espace Saint-Maurice
12	Ateliers manuels	Commune	Tous	Centre de loisirs
16	Atelier floral	AFAS	Tous	Espace Saint-Maurice
29	Atelier Bougeotte	Commune	Tout-petits	Centre polyvalent
JUIN				
02	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
04	Jeudis récréatifs	Commune	Tout-petits	Espace Saint-Maurice
06	Marché gourmand	Comité des fêtes	Tous	Espace Saint-Maurice
09	Ateliers manuels	Ass Mat	Tout-petits	Centre de loisirs
13	Atelier floral	Commune	Tous	Espace Saint-Maurice
	Gala Sennecey Loisirs	Sennecey Loisirs	Tous	Centre polyvalent
18	Jeudis récréatifs	Commune	Séniors	Espace Saint-Maurice
26	Art et scène	Commune	Tous	Médiathèque
	Atelier Bougeotte	Commune	Tout-petits	Centre polyvalent
29	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

13-14 & 15 Mars 2020

SENNECEY LES DIJON
Centre polyvalent

SENNECEY EN SCÈNE

Entrée gratuite

17^{ÈME} EDITION



Toutes les infos et horaires sur :
www.commune-sennecey-les-dijon.fr

